

Évolution des effectifs de la fonction publique en 2023

Pascal GODEFROY¹
Sarah TOUZÉ¹

Au 31 décembre 2023, 5,80 millions d'agents travaillent dans la fonction publique en France, soit 63 100 de plus que fin 2022 (+ 1,1% sur un an). À ces agents publics s'ajoutent 28 700 bénéficiaires de contrats aidés, dont les effectifs sont en légère baisse par rapport à 2022. Tous versants confondus, les effectifs dans la fonction publique, y compris les bénéficiaires de contrats aidés, augmentent de 1,1%.

Hors contrats aidés, l'emploi est en hausse dans la fonction publique de l'État (+ 19 800, soit + 0,8%), dans la continuité de 2022 (+ 0,6%). L'emploi augmente dans l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et la Recherche (+ 16 600, soit + 1,1%), ainsi qu'à l'Intérieur et aux Outre-mer (+ 4 800, soit + 1,6%). Dans la fonction publique territoriale, l'emploi est en hausse de 1,0%, plus fortement qu'en 2022 (+ 0,5%). Il est quasi stable dans les organismes communaux (+ 0,1%), mais continue d'augmenter dans les organismes intercommunaux (+ 2,6%), départementaux (+ 1,7%) et dans les régions (+ 1,5%). Dans la fonction publique hospitalière, après une quasi-stabilité en 2022, l'emploi augmente de 2,0%, notamment chez les médecins (+ 3,4%).

Fin 2023, en France, la fonction publique emploie 5,80 millions d'agents, soit un emploi sur cinq

Fin 2023, la fonction publique² emploie, en France³, 5,80 millions d'agents au sein d'organismes dont le statut commun de recrutement, repéré par sa catégorie juridique, est le droit public (voir **Sources, avertissement et définitions**). Néanmoins, des dispositions réglementaires permettent à certains de ces organismes de déroger à cette règle et d'effectuer des recrutements de droit privé. Par ailleurs, ces mêmes employeurs emploient, fin 2023, 28 700 bénéficiaires de contrats aidés de droit privé, généralement exclus de nos décomptes des emplois de la fonction publique.

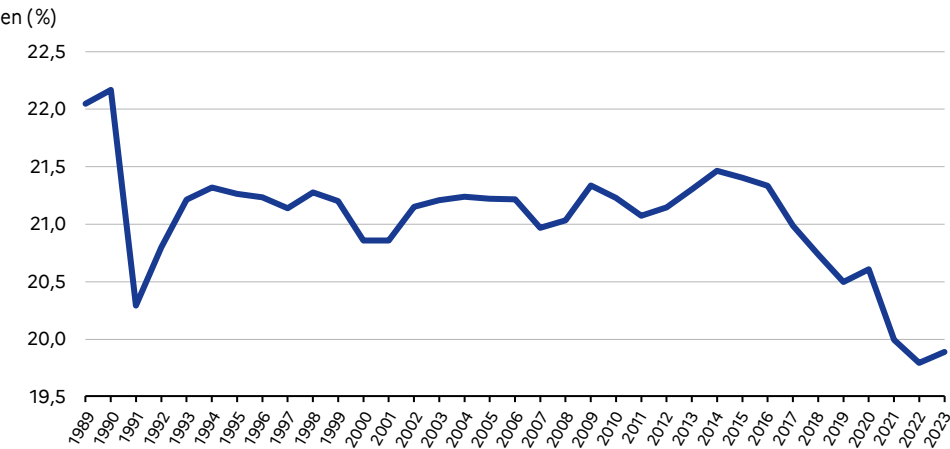
En 2023, la fonction publique (y compris les contrats aidés) représente 19,9% de l'emploi total (salarié et non salarié) en France (**Figure 1**). Ayant oscillé entre 21,0% et 21,5% de 2002 à 2017, cette part augmente de 0,1 point en 2023, après une baisse quasi continue depuis 2015. Les agents de la fonction publique sont employés, sous des statuts divers, par les services civils et militaires de l'État, les conseils régionaux, les conseils généraux, les communes, les établissements publics nationaux et locaux à caractère administratif (EPA), les hôpitaux publics, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et les autres établissements publics sociaux et médico-sociaux.

1. SDessi-DGAFP.

2. Sauf mention contraire, les données d'emploi de la fonction publique sont hors contrats aidés.

3. « France » correspond à « France hors Mayotte ».

Figure 1 : Évolution de la part de l'emploi public dans l'emploi total depuis 1989



Source : Insee, Estimations d'emploi.

Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus, y compris bénéficiaires de contrats aidés et emplois annexes.

Note : En 1989 et 1990, les salariés de La Poste et de France Télécom sont considérés comme faisant partie de la fonction publique (environ 500 000 salariés, dans le secteur tertiaire marchand). À partir de 1991, ils sont comptabilisés dans le secteur privé, même pour ceux – très majoritaires à l'époque – ayant le statut de fonctionnaire. Ce changement découle de la réforme de 1990 transformant l'administration des PTT en deux établissements dont le recrutement par défaut n'est plus de droit public.

Lecture : En 2023, la fonction publique représente 19,9% de l'emploi total (salarié et non salarié) en France.

Fin 2023, en France, la fonction publique emploie 63 100 agents de plus que fin 2022, soit une hausse des effectifs de 1,1%, supérieure à la hausse en moyenne annuelle de 0,6% observée depuis 2011 (**Figure 2**). Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés est en baisse en 2023 (– 4,0%), suivant en cela, de façon atténuée, la tendance à l'œuvre depuis 2016, si l'on exclut le rebond de 2021 (**Encadré 1**). Depuis 2011, la hausse de l'emploi public a été partiellement portée par le recrutement sous le statut de contractuel d'anciens bénéficiaires de contrats aidés, mais cette contribution s'est nettement atténuée au fil des années. Parmi les 29 900 bénéficiaires de contrats aidés en activité fin 2022, seuls 4 900 sont passés au statut de contractuel au sein du même versant en 2023, soit un taux de passage de 16%. Ce taux diminue depuis 2020 : 20% de l'ensemble des bénéficiaires de contrats aidés présents fin 2021 sont passés au statut de contractuel en 2022 (soit 7 900 agents), après 40% en 2021 (soit 14 100 agents) et 48% en 2020 (soit 25 000 agents).

Figure 2 : Effectifs physiques en nombre d'agents dans la fonction publique

	Effectifs physiques au 31 décembre 2023		
	(en milliers)	Évolution par rapport à 2022 (en%)	Évolution moyenne par rapport à 2011 (en%)
Fonction publique de l'État	2 570,2	0,8	0,5
Fonction publique territoriale	1 994,2	1,0	0,6
Fonction publique hospitalière	1 239,4	2,0	0,8
Ensemble de la fonction publique	5 803,9	1,1	0,6

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDess.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

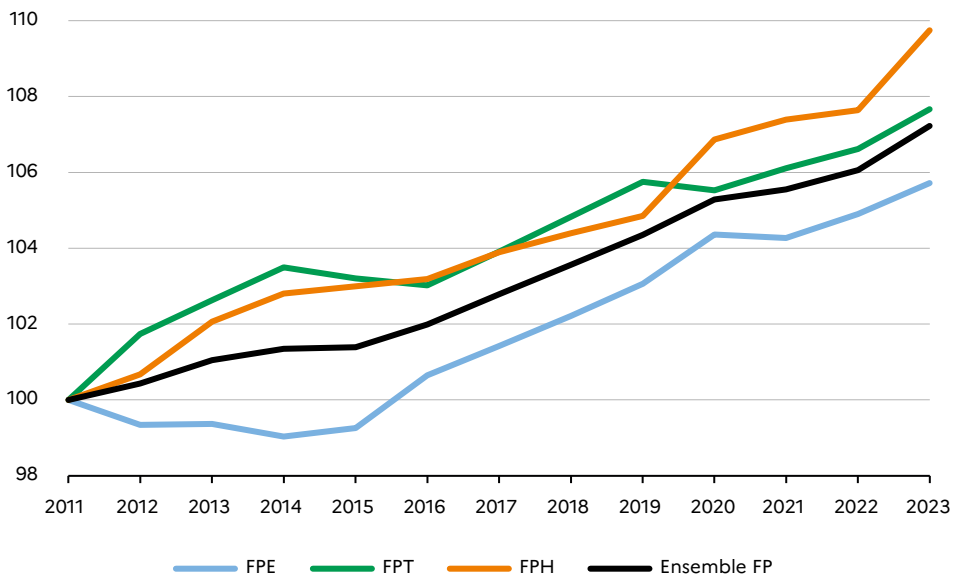
Lecture : Le nombre d'agents dans la fonction publique s'élève à 5 803 900 en 2023.

Évolution des effectifs de la fonction publique en 2023

La fonction publique de l'État (FPE), constituée des ministères, des EPA nationaux et des établissements publics locaux d'enseignement (EPLE), emploie 44 % des agents (soit 2,57 millions). La fonction publique territoriale (FPT), composée des collectivités territoriales et des EPA locaux, en emploie 34 % (soit 1,99 million). Enfin, 1,24 million d'agents (21 %) travaillent au sein des hôpitaux et établissements médico-sociaux de la fonction publique hospitalière (FPH). Entre 2011 et 2023, l'emploi a plus progressé dans la FPH que dans la FPE (surtout en début de période) et dans la FPT (depuis 2019) [Figure 3].

Figure 3 : Évolution des effectifs dans les trois versants de la fonction publique depuis 2011

base 100 en 2011



Source : Siasp, Insee. Traitement DGA/FP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Entre 2011 et 2023, les effectifs de la fonction publique ont progressé de 7,2 %.

L'emploi est en hausse dans la FPE

En 2023, le nombre d'agents de l'État (2,57 millions) est en hausse (+ 19 800, soit + 0,8 %). L'année 2021 mise à part, durant laquelle les effectifs sont restés quasi stables (– 0,1 %), les effectifs physiques dans la FPE sont en hausse depuis 2015. Depuis plusieurs années, la hausse n'est plus partiellement portée par le nombre de bénéficiaires de contrats aidés qui ont été intégrés comme contractuels au sein du même versant (moins de 300 en 2023, de 400 en 2022 et en 2021, après 8100 en 2020 et 17 300 en 2019). En 2023, l'emploi augmente essentiellement dans l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et la Recherche (+ 16 600, soit + 1,1 %), ainsi qu'à l'Intérieur et aux Outre-mer (+ 4 800, soit 1,6 %) [Figure 4].

Figure 4 : Évolution des effectifs physiques de la FPE

	Au 31 décembre 2023		Évolution par rapport à 2022		Évolution entre 2021 et 2022	Évolution moyenne annuelle entre 2011 et 2021
	Effectifs (en milliers)	Structure (en %)	Effectifs (en milliers)	Effectifs (en %)	Effectifs (en %)	Effectifs (en %)
Ensemble fonction publique de l'État (FPE)	2 570,2	100	19,8	0,8	0,6	0,4
Ensemble des ministères	2 021,3	79	50,1	2,5	0,3	- 0,0
Ensemble des établissements publics nationaux et locaux à caractère administratif (EPA)	549,0	21	- 30,4	- 5,2	1,7	2,2
Éducation nationale, Jeunesse, Sports, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	1 490,0	58	16,6	1,1	1,0	1,0
dont ministère	1 105,1	43	49,7	4,7	0,6	0,4
dont EPA	384,9	15	- 33,1	- 7,9	2,0	2,5
Justice	95,0	4	0,6	0,7	0,4	2,2
dont ministère	91,6	4	0,2	0,2	- 0,7	2,2
dont EPA	3,4	0	0,5	16,8	124,6	1,4
Culture	25,1	1	0,2	0,7	- 2,2	0,1
dont ministère	8,9	0	- 0,6	- 5,9	- 5,3	- 1,5
dont EPA	16,2	1	0,7	4,6	- 0,2	1,3
Transition écologique et Cohésion des territoires	66,5	3	- 0,9	- 1,3	1,0	- 2,5
dont ministère	45,6	2	- 0,7	- 1,4	1,2	- 4,4
dont EPA	20,9	1	- 0,2	- 0,9	0,3	3,9
Armées	290,1	11	- 1,3	- 0,4	- 0,3	- 0,7
dont ministère	281,4	11	- 1,5	- 0,5	0,0	- 0,7
dont EPA	8,7	0	0,2	2,4	- 10,2	0,4
Ministères économiques et financiers	142,1	6	- 0,7	- 0,5	- 1,7	- 1,6
dont ministère	128,6	5	- 1,0	- 0,8	- 1,9	- 1,9
dont EPA	13,5	1	0,3	2,5	1,2	2,4
Intérieur et Outre-mer	306,0	12	4,8	1,6	0,8	0,6
dont ministère	302,3	12	4,5	1,5	0,7	0,6
dont EPA	3,7	0	0,3	7,4	7,0	11,2
Ministères sociaux	94,4	4	0,5	0,5	- 0,3	- 0,3
dont ministère	13,7	1	- 0,1	- 0,5	- 0,1	- 5,6
dont EPA	80,7	3	0,5	0,7	- 0,4	0,9
Agriculture et Alimentation	45,5	2	- 0,2	- 0,4	0,5	- 0,3
dont ministère	29,4	1	- 0,5	- 1,7	- 0,5	- 0,9
dont EPA	16,1	1	0,3	2,1	2,8	1,0
Europe et Affaires étrangères	4,0	0	0,1	2,3	2,8	- 1,7
Services du Premier ministre	11,6	0	0,1	0,9	8,9	- 0,2

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Au 31 décembre 2023, on compte 91600 agents au ministère de la Justice, soit 4 % des effectifs de la FPE. Cet effectif est en hausse de 0,2 % par rapport au 31 décembre 2022 (+ 2,2 % de hausse moyenne par an entre 2011 et 2021).

Évolution des effectifs de la fonction publique en 2023

L'emploi public a augmenté dans les ministères (+ 50 100 agents, soit + 2,5%), de façon plus dynamique qu'en 2022 (+ 0,3%), et après une baisse en 2021 (- 0,4%) et en 2020 (- 0,2%). Dans les ministères, l'emploi public chez les contractuels progresse (+ 32,8%, soit + 60 500 agents – voir *infra* pour l'explication) et baisse chez les fonctionnaires (- 8 400 agents, soit - 0,6%). Parallèlement, l'emploi en 2023 a baissé dans les EPA et les EPLE⁴ (- 30 400 agents, soit - 5,2%), après une hausse en 2022 (+ 1,7%), en 2021 (+ 0,8%) et en 2020 (+ 6,6%). Dans les EPA, il y a une baisse conjuguée du nombre de contractuels (- 30 000, soit - 8,2%) et de fonctionnaires (- 1 000, soit - 0,5%).

La forte hausse des effectifs dans les ministères et la forte baisse dans les EPA s'expliquent en grande partie parce que, conformément à la loi de finances pour 2023, les déclarations sociales des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), sur lesquelles s'appuient les données relatives aux effectifs présentées ici, basculent progressivement des lycées qui mutualisent ces déclarations, considérés comme des EPA, vers les directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), qui sont rattachées aux services du ministère. En 2022, sur les 115 700 postes d'AESH, 53 200 (soit moins de la moitié) sont déclarés par le ministère et 62 500 par les EPA. En 2023, sur les 123 900 postes d'AESH, 94 000 (soit plus des trois quarts) sont déclarés par le ministère et 29 900 par les EPA. Cet effet de vase communicant a pour conséquence une augmentation des effectifs totaux des ministères et une baisse concomitante des effectifs des EPA. Hors AESH, dont les effectifs augmentent de 8 200 entre 2022 et 2023, les effectifs dans les ministères augmentent de 0,5% (soit + 9 300 agents). Toujours hors AESH, qui ont tous le statut de contractuel, l'emploi public progresse chez les contractuels de 15,0% (soit + 19 700 agents). Il diminue chez les fonctionnaires de 0,6% (soit - 8 400 agents).

Dans les ministères, l'emploi augmente principalement du fait d'une hausse des effectifs des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (+ 49 700, soit + 4,7%), hausse en grande partie liée à la bascule des AESH. Hors AESH, la hausse est plus modérée (+ 0,9%), plus forte toutefois que la hausse annuelle moyenne observée entre 2011 et 2021 (+ 0,4%). Le nombre de contractuels augmente fortement : y compris AESH, il augmente de 53 900 agents, soit + 46,9%; AESH exclus, de 13 100 agents, soit + 21,2%. Les effectifs de contractuels augmentent chez les enseignants du secteur public, les AESH et les agents administratifs.

L'augmentation des effectifs dans la FPE est également portée par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, qui connaît une nouvelle hausse de ses effectifs (+ 4 500 agents, soit + 1,5%, après + 0,7% en 2022 et + 1,4% en 2021), en particulier chez les élèves gendarmes et les agents de police. Les effectifs baissent dans les Armées, qui perdent 1 500 agents (soit - 0,5%, après une stabilité en 2022), et au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui perd 700 agents (soit - 1,4%, après un gain de 1,2% en 2022).

L'emploi continue de baisser dans les ministères économiques et financiers (- 1 000 agents, soit - 0,8%, après une baisse plus marquée en 2022 : - 1,9%), poursuivant en cela une tendance engagée depuis plusieurs années (- 28 000 agents entre 2011 et 2021).

Dans les établissements publics, la baisse de l'emploi est très largement portée par les établissements dépendant des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (- 33 100 agents, soit - 7,9%)⁵. Les effectifs de fonctionnaires et de contractuels sont en baisse (respectivement - 1 200 agents et - 32 300 agents). Du côté de la Justice, les effectifs augmentent de 500 agents, soit + 16,8%, en lien avec la campagne de recrutement en cours de surveillants de l'administration pénitentiaire, rattachés à l'École nationale d'administration pénitentiaire.

Un agent public sur deux (hors agents affectés au ministère des Armées et dans les services de la Gendarmerie nationale) travaille dans un établissement d'enseignement, mais ne sont vraiment concernés que le ministère de l'Éducation nationale et celui de l'Agriculture et de l'Alimentation par le biais des lycées agricoles (**Figure 5**).

4. Dans la suite de cette publication (sauf dans la figure 5, où les EPLE sont comptés à part), et dans les données complémentaires associées consultables en ligne, sont regroupés sous le terme d'EPA l'ensemble des établissements publics nationaux hors établissements publics industriels et commerciaux, à savoir les EPA proprement dits, les autorités administratives indépendantes, les établissements publics à caractère scientifique et technique et les EPLE (collèges et lycées). Pour ces derniers, dans les données relatives aux effectifs ne sont comptabilisées que les personnes dont l'employeur est effectivement l'EPLE, ce qui est le cas par exemple pour les surveillants. À l'inverse, les enseignants sont bien comptés au niveau du ministère.

5. Selon un scénario dans lequel l'ensemble des AESH seraient déclarés par les EPA, les effectifs seraient à la hausse (+ 7 700 agents, soit + 1,6%).

Figure 5 : Répartition des effectifs physiques de la FPE au 31 décembre 2023, selon le ministère employeur et le lieu de travail

en %

	Lieu de travail			
	Administration centrale (y c. services à compétences nationales)	Services déconcentrés	EPA (hors établissements d'enseignement)	Établissements d'enseignement (EPLE, écoles communales, établissements d'enseignement privé, etc.)
Agriculture et Alimentation	5	18	20	57
Culture	12	10	77	1
Europe et Affaires étrangères	93	1	6	0
Ministères économiques et financiers	23	67	9	0
Éducation nationale, Jeunesse, Sports, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	0	10	19	70
Intérieur et Outre-mer	6	89	2	2
Justice	8	88	4	0
Services du Premier ministre	65	30	5	0
Ministères sociaux	5	10	86	0
Transition écologique et solidaire, Logement et Habitat durable et Cohésion des territoires	23	43	33	1
Total	4	26	20	50

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFPSDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, France (hors Mayotte). Hors agents affectés au ministère des Armées et dans les services de la Gendarmerie nationale. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Le lieu de travail des agents publics dans la source Siasp est issu du répertoire des entreprises et des établissements géré par l'Insee (Sirene), qui ne fournit pas d'informations pour les services d'affectation de la Gendarmerie nationale et des armées.

Lecture : Au 31 décembre 2023, 5 % des agents du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation travaillent en administration centrale (y compris services à compétences nationales).

À l'inverse, les agents travaillant en administration centrale représentent seulement 4 % des effectifs; ils sont néanmoins 65 % dans les services du Premier ministre et 93 % au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Par ailleurs, au sein des ministères de l'Intérieur et de la Justice, près de neuf agents sur dix travaillent dans les services déconcentrés. Au ministère de l'Intérieur, une grande partie d'entre eux travaillent à la préfecture de police de Paris, dans les directions départementales de la sécurité publique, ou encore dans les commissariats de police. En ce qui concerne le ministère de la Justice, la plupart de ces agents sont affectés dans les tribunaux, les cours d'appel et les maisons d'arrêt. Enfin, dans les ministères sociaux et de la Culture, les agents travaillent très majoritairement dans les EPA⁶, du fait de l'importance relative des effectifs de Pôle emploi⁷ pour les ministères sociaux et des effectifs présents dans les musées, monuments, conservatoires, etc., pour la Culture.

En 2023, les effectifs de la FPT sont en hausse

En 2023, le nombre d'agents territoriaux (1,99 million) est en hausse (+ 19 500 agents, soit + 1,0 %, après + 0,5 % en 2022) [Figure 6]. En prenant en compte les effectifs de bénéficiaires de contrats aidés, en légère baisse (– 900, soit – 3,7 %), la hausse est de 0,9 %. Les effectifs des organismes communaux sont quasi stables (+ 800 agents, soit + 0,1 %), après plusieurs années de baisse (– 0,2 % en 2022, – 0,3 % en 2021 et – 0,6 % en 2020). Les communes gagnent 2 900 agents et les établissements communaux en perdent 2 200. En lien avec des transferts de compétences, l'emploi continue d'augmenter dans les organismes intercommunaux (+ 10 000, soit + 2,6 %), mais de façon moins dynamique que l'évolution moyenne annuelle entre 2011 et 2021 (+ 4,2 %). En 2023, 7 600 agents travaillant dans des organismes intercommunaux travaillaient fin 2022 dans des communes. Les organismes intercommunaux représentent 20 % des agents du versant en 2023, contre 14 % en 2011.

6. Au sens strict ici.

7. Pôle emploi est devenu France Travail le 1^{er} janvier 2024.

Évolution des effectifs de la fonction publique en 2023

Les effectifs augmentent dans les départements (+ 1,9%), plus qu'en 2022 (+ 0,3%). La tendance à la baisse entamée en 2015 (– 0,5% en moyenne entre 2011 et 2021) a connu un retournement en 2021, que les années 2022 et 2023 confirment. L'emploi augmente également dans les régions (+ 1,5%), reprenant la tendance à la hausse observée depuis 2013 (+ 2,0% en moyenne annuelle entre 2011 et 2021), que l'année 2022 avait démentie (– 0,2%).

Figure 6 : Évolution des effectifs de la FPT

	Au 31 décembre 2023		Évolution par rapport à 2022		Évolution entre 2021 et 2022	Évolution moyenne annuelle entre 2011 et 2021
	Effectifs (en milliers)	Structure (en %)	Effectifs (en milliers)	Effectifs (en %)	Effectifs (en %)	Effectifs (en %)
Organismes communaux	1134,4	57	0,8	0,1	– 0,2	– 0,2
dont communes	1029,0	52	2,9	0,3	0,1	– 0,0
dont établissements communaux (CCAS, CDE, etc. ⁽¹⁾)	105,4	5	– 2,2	– 2,0	– 2,9	– 1,7
Organismes intercommunaux	391,8	20	10,0	2,6	2,5	4,2
dont EPCI ⁽¹⁾ à fiscalité propre	301,6	15	8,6	2,9	2,6	4,6
dont autres structures intercommunales	90,2	5	1,4	1,6	2,2	3,0
Organismes départementaux	357,9	18	6,1	1,7	0,6	– 0,3
dont départements	286,4	14	5,3	1,9	0,3	– 0,5
dont autres établissements départementaux	71,6	4	0,8	1,1	1,6	0,6
Régions	98,9	5	1,5	1,5	– 0,2	2,0
Autres EPA locaux	11,2	1	1,1	11,3	3,7	5,8
Total FPT	1994,2	100	19,5	1,0	0,5	0,6

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) CCAS : Centre communal d'action sociale ; CDE : Caisses des écoles ; EPCI : Établissement public de coopération intercommunale.

Lecture : Au 31 décembre 2023, on compte 391800 agents dans les organismes intercommunaux, soit 20% des effectifs de la fonction publique territoriale (FPT). Cet effectif est en hausse de 2,6% par rapport au 31 décembre 2022.

L'emploi augmente particulièrement dans la FPH

En 2023, les effectifs de la FPH (1,24 million) ont sensiblement augmenté (+ 23900 agents, soit + 2,0%), après une quasi-stabilité en 2022 (+ 0,2%). Cette augmentation est plus forte qu'en 2021 (+ 0,5%) et 2020 (+ 1,9%) – où la hausse s'expliquait par la nécessité de faire face à la crise sanitaire – et qu'entre 2011 et 2021 (+ 0,7% par an en moyenne) [Figure 7].

L'emploi augmente dans les hôpitaux, y compris Ehpad hospitaliers (+ 24000, soit + 2,2%, contre + 0,3% en 2022), et cela à un rythme supérieur à la tendance moyenne observée entre 2011 et 2021 (+ 0,6%). Il augmente chez les médecins (+ 4600, soit + 3,4%) et chez le personnel non médical (+ 19400, soit + 2,0%). Hors médecins, il progresse chez les contractuels (+ 1750, soit + 0,8%) et les fonctionnaires (+ 17000, soit + 2,3%). Les effectifs augmentent dans les Ehpad qui ne sont pas rattachés à un hôpital (+ 600 agents, soit + 0,6%), mais moins qu'en 2022 (+ 5,4%).

Figure 7 : Évolution des effectifs de la FPH

	Au 31 décembre 2023		Évolution par rapport à 2022		Évolution entre 2021 et 2022	Évolution en moyenne annuelle entre 2011 et 2021
	Effectifs (en milliers)	Structure (en %)	Effectifs (en milliers)	Effectifs (en %)	Effectifs (en %)	Effectifs (en %)
Total hôpitaux (y compris établissements d'hébergement pour personnes âgées [Ehpad] hospitaliers ⁽¹⁾)	1110,2	90	24,0	2,2	0,3	0,6
<i>dont médecins</i>	141,3	11	4,6	3,4	2,4	1,8
<i>dont personnel non médical</i>	968,9	78	19,4	2,0	0,0	0,5
Ehpad non hospitaliers	91,5	7	0,6	0,6	5,4	1,3
Autres établissements médico-sociaux	37,7	3	- 0,7	- 1,8	- 11,1	1,6
Total FPH	1239,4	100	23,9	2,0	0,2	0,7

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Certains Ehpad rattachés à des hôpitaux ne font pas de déclaration sociale en propre, ce qui rend le partage entre les effectifs des Ehpad hospitaliers et des Ehpad non hospitaliers fragile. Pour une estimation moins récente mais s'appuyant sur des données d'enquête (EHPA 2015), voir *Les Dossiers de la Drees*, septembre 2017, n° 20 : «L'accueil des personnes âgées en établissement : entre progression et diversification de l'offre» (page 12).

Lecture : Au 31 décembre 2023, on compte 1110 200 agents dans les hôpitaux, soit 90% des effectifs de la FPH. Cet effectif augmente de 2,2% par rapport au 31 décembre 2022.

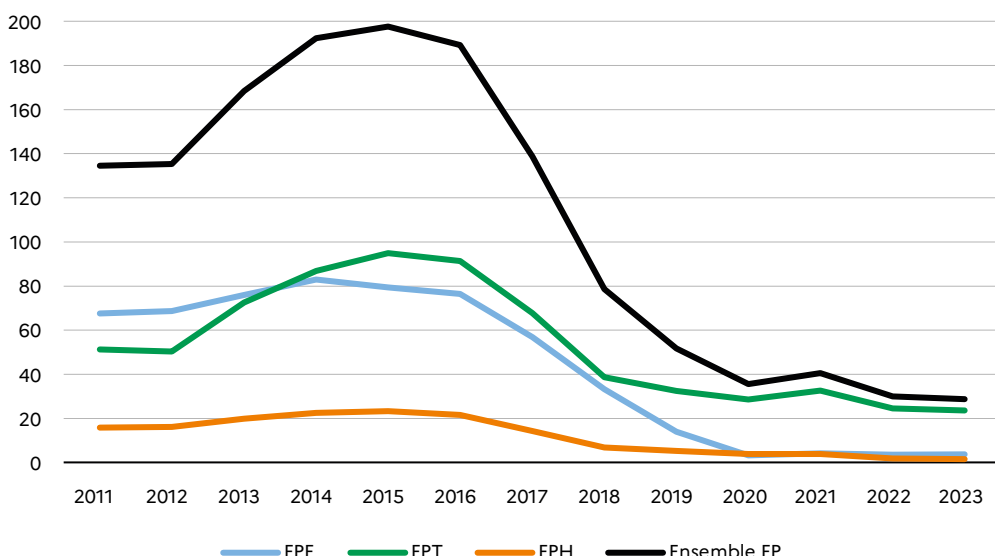
Évolution des effectifs de la fonction publique en 2023

Encadré 1 : Les bénéficiaires de contrats aidés

En 2023, le nombre de contrats aidés est en baisse (– 4,0%), avec 28 700 salariés sous ce statut au 31 décembre (**Figure**), contre 29 900 en 2022 et 40 500 en 2021. Il s'agit du plus bas niveau observé depuis 2011.

Figure : Nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans la fonction publique au 31 décembre

en milliers



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFPSDesi.

Champ : Emplois principaux, bénéficiaires de contrats aidés, France (hors Mayotte).

Lecture : En 2023, 28 700 salariés bénéficient de contrats aidés dans la fonction publique.

Fin 2023, la FPE compte 3 700 bénéficiaires de contrats aidés (soit 13% de l'ensemble des bénéficiaires de contrats aidés de la fonction publique), contre 3 600 fin 2022, parmi lesquels 260 sont passés au statut de contractuel en 2023.

La FPT compte 23 600 bénéficiaires de contrats aidés (soit 82% de l'ensemble), un nombre en baisse de 3,7% par rapport à 2022 (– 900). Parmi les 24 500 bénéficiaires de contrats aidés du versant en 2022, 4 100 sont passés contractuels en 2023, ce qui limite la progression de l'emploi dans le versant si les contrats aidés sont inclus dans le champ FPT (de + 1,0% hors contrats aidés à + 0,9% avec les contrats aidés).

La FPH compte 1 500 bénéficiaires (soit 5% de l'ensemble), en baisse (– 20,5%) par rapport à 2022. Hors contrats aidés, l'emploi augmente de 2,0% ; il augmente seulement de 1,9% en les prenant en compte, car, parmi les 1 900 bénéficiaires de contrats aidés en 2022, 560 sont passés au statut de contractuel en 2023.

Encadré 2 : Effectifs en poste à l'étranger

La limitation du champ des données aux seuls agents en poste en France entraîne l'exclusion d'une partie importante des effectifs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). En France, le MEAE compte 4 000 agents civils au 31 décembre 2023 (y compris les EPA sous tutelle), effectifs en augmentation par rapport à 2022 (+ 100 postes, soit + 2,3%). On compte également 9 500 agents civils du MEAE, à cette même date, en poste à l'étranger, donc non comptabilisés ici. Ces effectifs sont en augmentation par rapport à 2022 (+ 150 postes, soit une hausse de 1,6%). Au total, la hausse des effectifs civils du MEAE en France et à l'étranger est donc plus contenue (+ 1,8%) que celle des seuls effectifs en France.

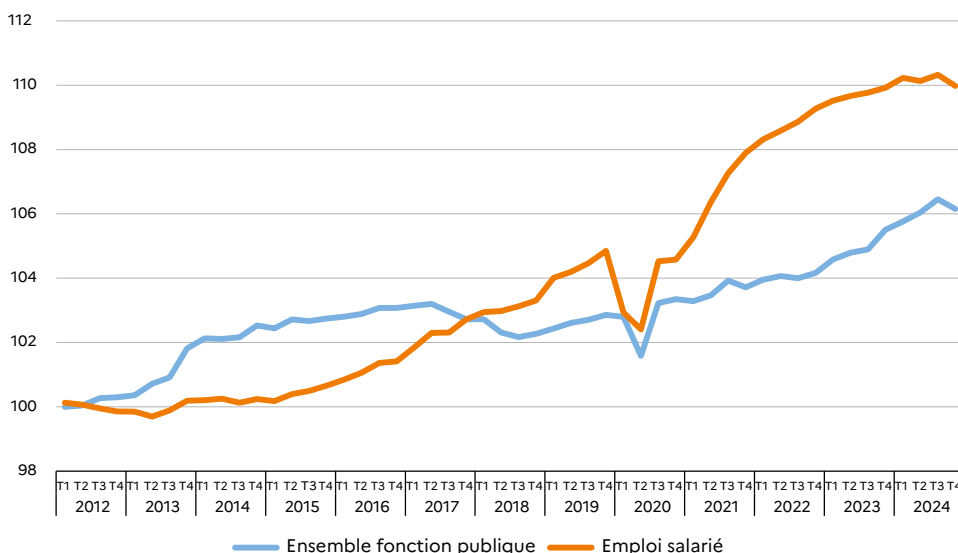
Les autres ministères sont moins présents à l'étranger, notamment par rapport à l'emploi en France. On y compte quelques centaines d'agents pour les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, pour les ministères économiques et financiers, ainsi que pour le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

Encadré 3 : Les premières estimations d'emploi de 2024

Le champ et les concepts des estimations d'emploi sont différents de ceux du Système d'information sur les agents des services publics (par exemple, ces estimations intègrent les contrats aidés et les postes annexes). En moyenne, entre 2011 et 2024, l'emploi public (y compris contrats aidés) progresse un peu moins vite que l'ensemble de l'emploi salarié (+ 0,5% par an en moyenne, contre + 0,7%). L'emploi public est plus dynamique sur la période 2012-2017 (**Figure**). Ensuite, l'emploi salarié total augmente davantage que l'emploi public, en lien, entre autres, avec la forte baisse des contrats aidés dans la fonction publique. En particulier, en 2021, l'emploi total progresse fortement (+ 3,2% entre le quatrième trimestre 2020 et le quatrième trimestre 2021), en lien avec la fin des restrictions d'activité liées à la crise sanitaire et avec l'essor de l'apprentissage, tandis que la croissance de l'emploi public est plus faible (+ 0,4%). En 2023, la croissance de l'emploi public est plus forte que celle de l'emploi salarié total (+ 1,3%, contre + 0,6%). En 2024, l'emploi public est plus dynamique (+ 0,6%) que l'ensemble de l'emploi salarié (stable), avec toutefois une baisse dans les deux cas au quatrième trimestre.

Figure : Évolution des estimations trimestrielles dans la fonction publique et d'emploi salarié

base 100 en 2011



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee, estimations d'emploi – deuxième trimestre 2025.

Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus. Effectifs salariés. Y compris bénéficiaires de contrats aidés et emplois annexes.

Note : Données corrigées des variations saisonnières en fin de trimestre ; niveaux d'emploi.

Lecture : Entre le quatrième trimestre 2023 et le quatrième trimestre 2024, les effectifs de la fonction publique ont progressé de 0,6%.

Évolution des effectifs de la fonction publique en 2023

Sources, avertissement et définitions

Sources

Le Système d'information sur les agents des services publics (Siasp), produit par l'Insee à partir de 2009, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique.

Depuis 2022, conformément au décret n° 2016-611 du 18 mai 2016, la quasi-totalité des employeurs de la fonction publique ont basculé leur système de déclaration en déclarations sociales nominatives (DSN). Les données de Siasp sont principalement issues des DSN mensuelles. À l'occasion de ce changement de source d'information, l'Insee a engagé une refonte des traitements statistiques réalisés sur l'emploi et les rémunérations des agents de la fonction publique, et en a ajusté les concepts. La refonte a été mise en œuvre sur les données 2022, mais certaines améliorations ont été apportées depuis (cf. « Avertissement »). Le champ de l'étude porte sur les postes principaux au 31 décembre. Il s'agit, pour chaque agent, du poste actif et non annexe qu'il occupe à cette date (le plus rémunérateur s'il en occupe plusieurs) à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé. Un poste est actif s'il donne lieu à une rémunération d'activité ; il est non annexe si cette rémunération ou le volume de travail associé sont suffisants.

Le champ est la France hors Mayotte.

Avertissement

Du fait d'ajustements méthodologiques, les résultats publiés en niveau en 2022 dans cette publication ne sont pas totalement comparables à ceux du *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique*, édition 2024 (DGAFP). En particulier, en raison de la meilleure prise en compte des éléments de rémunération déclarés en retard en N + 1, 33 400 postes de la FPT, très majoritairement des contractuels, sont désormais comptabilisés dans les effectifs au 31 décembre 2022, alors qu'ils ne l'étaient pas dans la publication précédente. Les données du millésime 2022 ont cependant été recalculées afin de présenter des évolutions annuelles cohérentes et homogènes entre les millésimes 2022 et 2023.

Définitions

Le périmètre de la **fonction publique** renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif, dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. La fonction publique se décompose en trois versants : la fonction publique de l'État (FPE), la fonction publique territoriale (FPT) et la fonction publique hospitalière (FPH). Le tracé de chaque versant s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur.

Dans cette publication, les **agents publics** sont les salariés de la fonction publique hors bénéficiaires de contrats aidés, sauf mention contraire, car ces derniers sont des salariés de droit privé. Formellement, les apprentis ne sont pas des agents publics, mais ils sont comptés avec eux dans cette publication.

Un **contrat aidé** est un contrat de travail dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides qui peuvent prendre la forme d'une subvention à l'embauche, de l'exonération de certaines cotisations sociales, d'une aide à la formation.

Un **contractuel** est un agent civil de la fonction publique qui n'est ni fonctionnaire ni bénéficiaire d'un contrat aidé, et qui ne relève pas des « Autres catégories et statuts ». Ces autres catégories et statuts relèvent de contrats particuliers non régis par les règles de droit commun des agents non titulaires *stricto sensu*. La catégorie recouvre principalement les enseignants d'établissement privé sous contrat et les ouvriers d'État dans la FPE, les assistants maternels et familiaux et les collaborateurs de cabinet dans la FPT, les médecins dans la FPH et les apprentis dans les trois versants.

Un **fonctionnaire** est un agent civil ayant réussi un concours de la fonction publique ou devenu titulaire à l'issue d'un plan de titularisation. Dans certains cas, un agent peut être titularisé en catégorie C sans avoir passé de concours.

Pour en savoir plus

- Esbelin L., Moreau T. et Touzé S. (2025), « L'emploi dans la fonction publique en 2023 : l'emploi continue d'augmenter dans la fonction publique », *Insee Première* n° 2052, Insee, mai.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8572076>
- Godefroy P. et Touzé S. (2025), « Les contractuels dans la fonction publique depuis 2011, effectifs et parcours », *Point Stat* n° 49, DGAFP.
<https://www.fonction-publique.gouv.fr/toutes-les-publications/les-contractuels-dans-la-fonction-publique-depuis-2011-effectifs-et-parcours>
- Godefroy P. et Touzé S. (2024), « L'évolution des effectifs dans la fonction publique en 2022 », in *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique*, édition 2024, DGAFP.
<https://www.fonction-publique.gouv.fr/toutes-les-publications/levolution-des-effectifs-dans-la-fonction-publique-en-2022>

Données complémentaires

De nombreuses données sont téléchargeables dans la [version en ligne](#) du *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique*.

Elles mettent en perspective les résultats annuels avec les tendances sur des périodes plus longues.